



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026

Numéro	06
Objet	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE ET SOCIETES PUBLIQUES LOCALES - DESIGNATION DES REPRESENTANTS
Rapporteur	Jacky RAGUIN

Date de convocation et d'affichage : 24 avril 2026
La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h15.

En exercice : 135 / Quorum : 68 / Présents : 123 / Volants : 135

Présents : AUBRUN Olivier, AZZAB Jamila, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAROIN Stéphanie, BAZIN-MALGRAS Valérie, BELIN Philippe, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHOT Bastien, BLASSON Christian, BORDIER Grégory, BOUTRELLE Thierry, BRAUN Jean-Paul, BRAUX Sébastien, BREMENT Jacques, BRET Marc, BRIOT Charline, BROCHET Pierre, CASSONNET Christian, CATERINO Marie-Laure, CAVAILLAC Guy, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHOISELAT Emmanuel, CHOMAT Christophe, COCHET Jean-Michel, COLLARD Benoît, COPITET Catherine, CORNUMAND Agnès, COURTOIS Armelle, CROPAT Patrice, DEBROUWER Denis, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DELARUE Clément, DENIS Valéry, DOBRAJE Karine, DRAGON Jean-Luc, DRIAT Boris, DUMONT Jean-Michel, DUQUESNOY Olivier, DUSACQ Maxime, DUXIN Christophe, ERMINI Hervé, FARRUGIA Frédéric, FENEK Karim, FERNANDEZ Sophie, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAPIN David, FREGANS Baptiste, GANTELET Bruno, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GEORGE Yvan, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GRILLAT Stéphane, GUILBARD Victor, GUNDALL Philippe, HAINAUD Christian, HELLAL Karim, HENNEQUIN Virgil, HEUILLARD Véronique, HIMEUR Aïcha, HONORE Nicolas, HOUARD Bruno, HUBERDEAU Marie, HUP Carole, JOURNOT Aude, KACZMAREK Elodie, KUZMA Romain, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LEBECQ Jérémy, LEFEVRE Vincent, LEMELLE Flavienne, LEMOINE, Philippe, LEROY Marie-Thérèse, LOUIS Benoît, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Pascal, MANGEON Marielle, MARCHAL Yves, MEIRHAEGHE Jean-François, MILESI Franck, MONT-DESFONTAINES Nathalie, NIEUWMUNSTER Adrien, ORDONNEAU Marie, OUDART Audrey, PETER Anthony, POIVEZ Kevin, PROVENCE Gérard, RAGUIN Jacky, RANCUREL Marie-Noëlle, RAYMOND Arnaud, REVOLIO Claudine, ROBERT Julien, ROUSSELLE Patrice, SAUVAGE Philippe, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SIMON Eric, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THIENOT Régis, THOMAS Christine, TRESSOU Marie-Hélène, TURPIN-PADIRAC Marie-Béatrice, VAJOU Sabine, VAN DEN BROECKE Bertrand, VINCENT Fabien, VINOT Pascal, YANIK Ulku, ZWALD Jérémy.

Représentés : HENRI Pascal par COLLOT Françoise, ROGER Sylvain par ROYER Mathieu.

Excusés et ont donné pouvoir : BAUDOUX Bruno à THOMAS Christine, BOURDON Amandine à BROCHET Pierre, DINIZ Laurence à SOMSOIS Hervé, LEDOUBLE Catherine à RAGUIN Jacky, LEPRINCE Didier à VINCENT Fabien, PAUWELS Cécile à GIRARDIN Olivier, PETIT Christine à FINOT Patrick, POTTIER Denis à MEIRHAEGHE Jean-François, RENOIR Gilles à GIRARD Marc, SCHERRER Luc à HONORE Nicolas, THOMAS Jérôme à MANGEON Marielle, VIART Jean-Michel à OUDART Audrey.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
135	0	132	0	03

Le Conseil Communautaire approuve le présent rapport, à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2026**SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE ET SOCIETES PUBLIQUES LOCALES
DESIGNATION DES REPRESENTANTS**

Annexe : Composition SEM et SPL

Exposé :

Les communes, les départements, les régions et leurs groupements peuvent, dans le cadre des compétences qui leur sont reconnues par la loi, créer des sociétés d'économie mixte locales qui les associent à une ou plusieurs personnes privées et éventuellement, à d'autres personnes publiques pour réaliser des opérations d'aménagement, de construction, pour exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial, ou pour toute autre activité d'intérêt général (article L. 1521-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)).

Sur ce même principe, elles peuvent être actionnaires au sein de sociétés publiques locales (article L1531-1 du CGCT).

Troyes Champagne Métropole est actionnaire des SEM et SPL suivantes :

- La SIABA (Société immobilière et d'Aménagement du Barsuraubois et de l'Aube) : 1 membre au sein du conseil d'administration et 1 censeur ;
- La SEM Energie : 4 membres au sein du conseil d'administration dont 1 membre à l'assemblée générale ;
- La SEMTAC (Société d'Economie Mixte de la Technopole de l'Aube en Champagne) : 3 membres au sein du conseil d'administration dont 1 membre à l'assemblée générale ;
- La SPL X-Démat : 1 représentant qui siègera au sein de l'assemblée générale et de l'assemblée spéciale ;
- La SPL Troyes Parc Auto : 3 membres au sein du conseil d'administration dont 1 membre à l'assemblée générale ;
- La SPL Immobilière Sud Champagne : 8 membres au sein du conseil d'administration dont 1 titulaire et 1 suppléant au sein de l'assemblée générale.

En application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en l'absence de dispositions spécifiques sur le mode de scrutin, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au vote à bulletins secrets et de procéder à l'élection par scrutin de liste.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE RENONCER au vote à bulletin secret conformément à l'article L2121-21 du CGCT ;**
- **D'ELIRE les candidats proposés dans les organismes mentionnés ci-dessus.**